

Description du poste

Qui sommes-nous ?

Le centre interdépartemental de gestion (CIG) de la petite couronne est un établissement public administratif. Ses missions portent sur la gestion des agents territoriaux de la petite couronne : Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne.

Le CIG petite couronne assure des missions obligatoires et propose des missions facultatives comme le service de médecine préventive aux collectivités du territoire.

Le service de médecine préventive intervient sur la base d'une convention passée avec les collectivités qui y adhèrent. Il conseille l'autorité territoriale, les agents et leurs représentants afin de protéger la santé au travail grâce à la surveillance médicale et aux actions sur le milieu professionnel.

Le poste

Le CIG recrute actuellement, pour son service de médecine préventive, un Infirmier de Santé au Travail - H/F. Poste ouvert aux agents fonctionnaires ou contractuels.

Les principales missions

Vous travaillez en binôme avec un ou des médecins du travail ou collaborateurs médecins.

- Réaliser des Visites d'information et de prévention (VIP) selon le protocole établi ;
- Réaliser des entretiens préalables à certaines consultations de surveillance médicale particulière ;
- Mener des actions en milieu de travail sur prescription du médecin du travail.
- Participer à des actions transversales pluridisciplinaires (jeudis de la prévention, journée santé sécurité au travail, cycles de maintien en emploi...)

Votre périmètre d'intervention se situe sur une ou plusieurs collectivités des départements de la petite couronne. Votre présence au siège, à Pantin, se limite à 1 ou 2 jours par mois pour les réunions institutionnelles (réunions d'équipe, entre pairs, avec la Direction...).

A votre prise de poste, vous bénéficiez d'une période d'immersion et d'intégration au sein du service.

Profil du candidat

Vous justifiez d'une première expérience en tant qu'Infirmier en santé au travail et/ou êtes qualifié en santé au travail. Ou vous souhaitez orienter votre carrière dans ce domaine ?

Le service de médecine préventive du CIG petite couronne vous accompagne dans votre parcours de formation continue. Un cursus de formation universitaire qualifiant, pris en charge par le CIG, sera organisé dans l'année qui suit votre recrutement.

Le poste est ouvert aux personnes en situation de handicap.

Vous aimez travailler en équipe, vous faites preuve de qualités relationnelles et avez le sens de la communication. Vous maîtrisez les outils bureautiques (word, excel, power point, teams...) et faites preuve de qualités rédactionnelles. Alors rejoignez notre service dynamique aux cotés de 3 infirmières de santé au travail, 9 médecins du travail ou collaborateurs et 3 assistantes de santé au travail.

Conditions d'emploi

Type d'emploi : Fonctionnaire ou contractuel sur un CDD évoluant vers un CDI (conformément à la réglementation en vigueur en Fonction publique territoriale).

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle + tickets restaurants + participation à la mutuelle et à la prévoyance

Temps de travail : Du lundi au vendredi, travail en journée

Avantages

Le CIG est situé le long du canal de l'Ourcq, proche de Paris et directement desservi par le RER (Pantin, ligne E) et le métro (Eglise de Pantin, ligne 5), dans un environnement agréable et vivant (nombreux restaurants, aménagements des bords du canal, etc.) Les locaux plaisants et les équipements modernes contribuent à offrir un bon environnement de travail.

Vous intégrez une équipe dynamique de 300 agents tournés vers l'avenir, encadrée par une direction générale bienveillante, porteuse de projets ambitieux.

Le télétravail, institué depuis plusieurs années, peut aller jusqu'à 2 jours flottants par mois. Il fait l'objet d'un forfait de prise en charge.

Vous travaillez 38 h 30 par semaine et bénéficiez en conséquence de 20 jours de RTT et de la possibilité de récupérer jusqu'à 12 heures par trimestre.

Vous bénéficiez d'un régime indemnitaire constitué d'un IFSE et d'une prime mensuelle et annuelle.

Le CIG porte une attention particulière à la formation de ses agents et prévoit le budget et le temps à la mesure de cette ambition.

Vous pouvez opter pour des tickets restaurant bénéficiant de 60 % de prise en charge par l'employeur, une mutuelle et une prévoyance non obligatoires auxquelles l'employeur participe.

Une adhésion au comité d'entreprise vous fera bénéficier de nombreux avantages, cumulables avec les prestations offertes par le CNAS.

Pour tout renseignement contacter :

**Dr E.BOURIN, chef du service de médecine préventive au : 01 56 96 81 87
ou medecinepreventive@cig929394.fr**

Poste à pouvoir dans les meilleurs délais.

Adressez votre lettre de motivation et votre CV à : M. le Président du CIG